

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'avis conforme du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Vu l'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'Université d'Aix-Marseille à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. FLORIAN FOCONE, né le 22 mars 1988 à HYERES (083), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention STAPS, spécialité INGENIERIE ET ERGONOMIE DES APS**
mention bien

est délivré à **M. FLORIAN FOCONE**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère **le grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 novembre 2012

Le titulaire

Le Président



Yvon BERLAND

UAM
9835164
/2012201102182

N°

Bernard DUBREUIL

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

